

Bulletin mensuel de
l'Académie des sciences et
lettres de Montpellier

Février 1924-Juin 1924

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET LETTRES

DE MONTPELLIER



MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1924

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 753102321628 7

Excusés: MM. VIRES, GERVAIS, DE MORTILLET et Michel CASTELNAU.

Les procès-verbaux de la Section des Lettres, pour les séances d'avril et de mai, sont lus.

Le procès-verbal de la séance d'avril de la Section des Sciences est lu.

Sont lus et approuvés les procès-verbaux des séances générales de mai et de juin.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un vice-président de l'Académie pour l'année 1924.

La Section des Lettres propose la candidature de M. THOMAS, l'un de ses membres.

Votants: 18. Bulletins trouvés dans l'urne: 18. Oui: 18.

Par 18 voix, c'est-à-dire à l'unanimité, M. THOMAS est élu vice-président.

L'Académie confère ensuite le titre de membre correspondant à M. A.-P. ALLIÈS, de Pézenas.

La prochaine séance générale est fixée au samedi 12 juillet.

M. MOYE présente quelques observations intéressantes sur le passage de Mercure sur le Soleil. M. HUMBERT s'associe aux constatations relevées par M. MOYE.

La séance est ensuite levée à 18 h. 45.

Discours de réception de M. Joseph GRASSET

à la séance du 24 Mars 1924

Quand un homme aimable ambitionne le petit avantage de plaire à d'autres qu'à ses amis, comme le font tant d'hommes, surtout de gens de lettres pour qui plaire est comme un métier, il est clair qu'il ne peut y être porté que par un motif d'intérêt ou de vanité. Il faut qu'il choisisse entre le rôle d'une courtisane et celui d'une coquette, ou si l'on veut d'un comédien. L'homme qui se rend aimable pour une société, parce qu'il s'y plaît, est le seul qui joue le rôle d'un honnête homme ».

Tel est bien messieurs, le seul rôle que j'ambitionne, en venant

prendre place au milieu de vous. Et rien, mieux que ces quelques mots subtils de CHAMFORT, ne me paraît répondre à mes sentiments à l'heure où je suis admis officiellement dans votre compagnie. Ni l'intérêt, évidemment, ni même la vanité ne m'y ont conduit, encore que cette dernière eût pu en l'occurrence, être quelque peu à sa place quelque sentiment en effet, que nous ayons de nous-mêmes, il ne peut nous être indifférent qu'on nous assure parfois de notre propre mérite; mais, à l'instar de CHAMFORT, je tiens pour petit avantage de plaire à d'autres qu'à mes amis, et s'il m'est précieux d'être trouvé aimable dans une société telle que la vôtre, c'est que je m'y plais, pour reprendre son expression, et que connaissant ceux qui la composent, je ne doute pas qu'elle ne donne toute satisfaction à l'honnête homme, qu'il me suffirait d'être, au beau sens classique du mot. C'est pourquoi, Messieurs, je vous remercie de m'y avoir admis.

J'inaugure, paraît-il, ce soir, une solennité jusqu'ici inaccoutumée parmi vous: je ne saurai m'en plaindre, ni encore moins m'y soustraire. Vouloir qu'on vous témoigne de la gratitude de ce que vous ouvrez vos rangs à un nouveau venu, est une marque de la haute estime en laquelle vous tenez vous-même l'honneur que vous lui faites: j'aurais vraiment mauvaise grâce à ne pas m'associer à ce sentiment. Croyez, Messieurs, que j'ai la parfaite connaissance de cet honneur, et je suis convaincu de mon côté que vous me tenez cette connaissance pour un mérite. Mais, à parler franc, c'est un genre assez ingrat qu'un discours de réception académique. Peut-on n'y être ni ennuyeux, ni banal? En revanche, ce genre a ses lois, plus intangibles que beaucoup d'autres, qui en facilitent l'ordonnance et viennent au secours des imaginations paresseuses. Il impose notamment à son auteur l'expression d'un double sentiment presque obligatoire: celui de sa reconnaissance, ce qui est trop légitime, et celui non moins rituel de son indiscutable indignité personnelle.

Je ne m'attarderai pas à ce dernier point; si je paraissais craindre d'être indigne du choix que vous avez fait de moi, ne serait pas croire que vous pouvez être, même accidentellement, capables d'un mauvais choix? Hypothèse que je juge injurieuse pour votre compagnie, et que, par déférence pour elle, je me hâte donc d'écartier. Ainsi mon amour-propre, lequel, comme tous les

amours-propres, est aussi hardi dans ses idées qu'ingénieux à les autoriser, restera convaincu que, pas plus pour moi que pour aucun autre, votre choix n'a pu s'égarer, et que je puis donc, sans trop de crainte, venir partager vos travaux.

Je me sentirais au contraire très sollicité à m'étendre longuement sur la gratitude que je vous dois, et s'il me fallait en mesurer l'expression à l'importance du bienfait, je craindrais, d'une part, d'être impuissant à le faire comme il conviendrait, d'autre part de manquer du loisir nécessaire dans les quelques instants que vous me permettez de distraire ce soir de vos travaux habituels. Laissez-moi, tout au moins, et sans que cela diminue en rien mes sentiments à l'égard de l'Académie tout entière, acquitter, à cette occasion, la dette particulière que j'ai contractée envers ceux qui se sont faits auprès de vous mes introducteurs et, si j'ose dire, mes répondants. Votre Commission de présentation a droit à tous mes remerciements et, plus directement encore, celui, qui, interprétant auprès de vous, les très modestes titres qui sont les miens, a su, par l'autorité seule de sa recommandation personnelle, leur donner la valeur qui leur eût manqué sans cela.

Je reste d'ailleurs persuadé qu'auprès de lui, comme auprès de ceux d'entre vous que leurs souvenirs de vieux Montpelliérains rattachent aux traditions anciennes de cette Académie, c'est le mérite d'autrui qui a agi en ma faveur beaucoup plus fortement que mes propres mérites. Beaucoup plus qu'à ma personne c'est au nom que je porte, depuis si longtemps, et si dignement représenté parmi vous, que sont allés vos suffrages. Ma reconnaissance n'en est pas diminuée, bien au contraire; lorsque vous m'avez autorisé, il y a quelque temps, à vous adresser une communication, alors que je n'avais pas encore l'honneur de compter parmi vos membres, je me suis autorisé de la mémoire de mon grand-père pour justifier à mes propres yeux la faveur que vous me faisiez. C'est d'elle également que j'entends me réclamer ce soir: je sais qu'elle n'est pas effacée de cette Académie où il a marqué si fortement sa place, et si je ne veux pas me départir de cette bienséance qui nous défend de publier les louanges où le sang nous donne quelque part, je ne puis m'empêcher de croire que le respect et la haute estime qui restent attachés à son sou-

venir ont été parmi les influences décisives qui ont guidé ceux qui m'ont proposé à votre choix. Je les remercie donc à nouveau, et cette fois, sans réserves, de ce qu'ils m'ont permis de continuer ici une tradition qui m'est profondément chère, et au regard de laquelle je souhaite ardemment de ne pas trop démériter.

Dès mon entrée ici, voici que m'est échue une double bonne fortune: celle, tout d'abord, de rencontrer ce soir au fauteuil présidentiel, pour m'accueillir dans votre Société, l'un de ceux d'entre vous, chez qui je sais pouvoir trouver le plus d'affectueuse bienveillance, si je me fie aux vieilles traditions d'amitié familiale qui me rattachent à lui; personne d'ailleurs, mieux que M. Etienne GERVAIS, et par le nom qu'il porte (il n'en est pas de plus justement estimé dans notre ville) et par la haute culture de son esprit, ne me paraît mieux incarner le double caractère que je me plais à discerner dans votre Académie: le goût de l'humanisme, et l'attachement à la cité.

Par ailleurs, j'ai cette chance (qui n'arrive jamais à d'autres académiciens) que la réception de ce soir n'est enveloppée par la mélancolie d'aucune oraison funèbre. Ma satisfaction de venir occuper parmi vous un fauteuil laissé vide n'est pas troublé par le remords d'avoir souhaité une disparition prématurée. Laissons ce mauvais sentiment à d'autres qui se prétendent immortels. Si vous avez le droit de regretter que mon prédécesseur, M. Bernardin GAILLARD, ne fasse plus bénéficier votre Société de sa science si avertie, vous vous félicitez avec moi que son départ ait eu pour cause l'avancement si justifié que lui valaient ses travaux. A la tête de la Bibliothèque de l'Université de Grenoble où il vient d'être appelé, il pourra continuer, pour le plus grand bien de la science française, la belle œuvre d'érudition à laquelle il a voué sa vie, et dont notre histoire locale a si largement bénéficié.

On a beaucoup médité de l'érudition, et tout n'est pas injuste dans ces critiques: « L'histoire, a dit Jules SIMON, succombe sous les documents comme cette fille de Byzance qui périt étouffée sous les anneaux d'or des chevaliers » Anneaux d'or qui sont d'ailleurs parfois du simple cuivre! Notre époque, qui manifeste, non sans quelque candeur, le goût et même la passion de la certitude, a vu s'imposer une méthode que ses succès mêmes ont déjà

singulièrement discrédité. Rien de ce qui porte une date ne semble superflu, et le temps se perd à apprendre ce qu'il ne sert à rien de retenir. Si encore nous parvenions ainsi à quelque sécurité! Mais les interprétations historiques n'ont pas cessé d'être relatives: l'histoire n'y perd rien de son charme, ni de son intérêt. Sous l'influence des déformations diverses qu'elle subit, la figure du passé apparaît au curieux aussi séduisante dans ses mensonges que dans sa vérité. Que parlons-nous d'ailleurs ici de vérité! La vérité historique, c'est celle qui peu à peu se fixe dans des données, peut-être suspectes à l'origine, mais auxquelles l'esprit humain, par une élaboration plus ou moins spontanée, donne leur signification définitive: ainsi l'histoire vaut par le symbolisme qui la recouvre, et c'est en cela qu'elle est une chose vivante, et non pas une fleur desséchée au fond d'un herbier. Vous me dites que ces grandes sonorités qui, traversant les siècles, retentissent aux oreilles humaines, ne leur apportent en réalité que des échos infidèles ou incertains: eh! que nous importe si, grâce à elles, le passé prend un sens qu'il n'aurait peut-être pas sur lui-même, et si, dans les images qu'elles suscitent, l'homme trouve non seulement son plaisir, mais bien souvent un principe d'action. On ne m'impressionne pas le moins du monde en m'affirmant que j'admire VIRGILE sur quelques contre-sens sublimes. L'essentiel, c'est qu'ils soient sublimes; peu m'importe si ce sont des contre-sens!

Est-là la condamnation de l'érudition? Pas le moins du monde. Elle reste la condition nécessaire de notre plaisir. Tout en nous refusant aux illusions d'une science toujours incertaine, sachons goûter pleinement la séduction de nous enfoncer toujours plus profondément dans les forêts vierges du passé. L'histoire doit s'instruire comme un procès, et peut-il y avoir procès plus attachant? Soyons reconnaissants à ceux qui nous en fournissent les pièces. Ici encore permettez-moi de vous redire un mot de CHAMFORT qui se rappelait PASCAL: « Peu de philosophie, a-t-il dit, mène à mépriser l'érudition, beaucoup de philosophie mène à l'estimer: « Quel plus juste exergue pourrions-nous mettre à l'œuvre de notre ancien collègue! Je sais qu'il faut réserver aux seuls défunts une louange entière, et je n'ai pas sans doute qualité pour dire de l'œuvre de M. GAILLARD tout ce que celle-ci mérite-

rait. Puis-je cependant négliger de rendre hommage au sein de cette Académie, à ces travaux si sûrs, si consciencieux, d'une science si étendue, qui nous ont révélé toute une série d'aspects ignorés de l'histoire médiévale de Montpellier. Très familiarisé avec nos anciens Cartulaires, M. GAILLARD, que notre Bibliothèque Universitaire avait eu la bonne fortune d'enlever à celle de Lyon, nous a fait bénéficier de ses incessantes recherches dans des études auxquelles les spécialistes les plus qualifiés de notre histoire locale accordent une estime sans réserves, et qu'il a bien voulu communiquer, soit à cette Académie, soit à la Société Archéologique, où j'ai pu admirer personnellement à plusieurs reprises la clarté, la méthode, la conscience scientifique qu'il apportait au moindre de ses exposés.

De cet ensemble considérable de travaux, qu'il a consacrés à l'histoire de notre cité au Moyen-Age, il serait vraiment trop injuste de ne pas rappeler ici son beau mémoire sur les Origines de Montpellier, dans lequel il établit que notre ville ne remonte guère qu'à la seconde moitié du X^e siècle, nous obligeant ainsi à abandonner la vénérable légende qui en rattachait la fondation à la destruction de Maguelone par CHARLES-MARTEL.

Rien de plus remarquable, d'autre part, que l'étude qu'il a consacrée à la Condition Féodale de Montpelliéret : étude d'histoire locale, mais dont l'intérêt déborde singulièrement le cadre, en ce qu'elle nous montre, prise dans sa vie concrète, l'extrême complexité de la société du Moyen-Age. Une vue un peu simpliste des choses, à laquelle on s'en tient volontiers, fait de Montpellier et de Montpelliéret deux organisations sociales absolument distinctes, relevant chacune d'un pouvoir différent, celui du seigneur, et celui de l'évêque. M. GAILLARD nous a montré qu'il n'en était rien et que les deux pouvoirs, seigneurial et épiscopal, n'étaient nullement limités, comme on l'a trop répété, par la ligne territoriale qui séparait topographiquement Montpellier et Montpelliéret, mais, qu'au contraire, ils admettaient des chevauchements et une compénétration réciproques.

Des aperçus tout aussi nouveaux se dégagent encore du travail si original par lequel M. GAILLARD a complété et rectifié l'œuvre de Germain sur la commune de Montpellier ; il nous y a révélé, sous un jour encore inconnu, les événements décisifs qui rempla-

cèrent à Montpellier le pouvoir des Seigneurs par celui des Consuls, jusqu'au moment où la ville tomba sous le pouvoir centralisateur du Roi de France, pour entrer définitivement dans l'unité nationale.

Que de richesses resteraient à vous découvrir dans l'œuvre de M. GAILLARD et combien il me serait agréable de m'y attarder ! A peine puis-je faire quelques citations rapides. Quels sont ceux, s'intéressant à notre vieille histoire, qui ne lui soient reconnaissants de ses travaux sur les relations des Seigneurs de Montpellier avec le Saint-Siège — ou encore, sur la date des traités intervenus au XI^e et XII^e siècles, entre les habitants de Montpellier et les Seigneurs de Narbonne, d'une part, et la République de Gênes, d'autre part ; — de son étude critique sur les copies du Petit Thalamus, conservées soit en France, soit à l'étranger ; — de son mémoire sur un cartel de la boulangerie à Montpellier en 1296 ; — ou sur la charte inédite d'Amaury, vicomte de Narbonne, en faveur des juifs de cette ville en 1269. Ce dernier et très intéressant document, M. GAILLARD l'avait découvert dans les archives de la Cour des Comptes de Montpellier, dont l'un de vos membres, Messieurs, a su déjà tirer si grand profit, circonstance qui me permet de signaler en passant une nouvelle obligation que nous avons envers mon prédécesseur pour avoir, avec un soin infatigable et une expérience jamais en défaut, classé et inventorié cette précieuse collection, à la Société Archéologique, à la plus grande satisfaction et au plus grand profit des chercheurs d'aujourd'hui et de ceux de demain.

Mais ce dont nous devons, avant tout, louer et remercier votre ancien collègue, c'est d'avoir voulu consacrer son labeur à l'étude, et par conséquent à la gloire, de notre province et de notre ville. Il se devait un peu à lui-même, car il nous appartenait bien, étant originaire d'Alais, mais ayant fait ses études à l'Université de Montpellier. Ce n'est pas au sein d'une Académie comme la vôtre, qui est essentiellement une affirmation d'esprit régionaliste, qu'il est nécessaire de célébrer l'utilité et l'intérêt de l'histoire locale. Disons seulement notre profonde reconnaissance à tous ceux qui nous font bénéficier d'un labeur auquel trop souvent nos occupations personnelles ne nous laissent pas le loisir de nous adonner comme nous le souhaiterions, et qui

nous permettent ainsi, sans en avoir la peine, de jouir des résultats. A quelque époque que se placent leurs recherches, qu'ils ressuscitent pour nous la cité des GUILHEM, ou qu'ils nous fassent vivre au temps de CAMBACÉRÉS et de CAMBON, qu'ils nous parlent de SAINT FULCRAND et de RICUIN, ou qu'ils nous retracent la figure héroïque de Mgr DE SAINT-SIMON, dernier évêque d'Agde, tous ils contribuent à nous entourer, pour notre plus vif plaisir, de cette atmosphère d'histoire, dans la transparence de laquelle les pierres, les routes, les ruisseaux, le ciel même de chez nous, nous apparaissent comme transfigurés.

C'est l'honneur des Sociétés Savantes, comme la vôtre, d'être pour ainsi dire, le conservatoire de ces excellents esprits.

Le 19 septembre 1726, FONTENELLE, doyen de l'Académie Française (il en était membre depuis 1691 et devait le rester jusqu'en 1757 : je vous souhaite à tous une aussi longue carrière académique), FONTENELLE, recevant, sous la Coupole, les députés de l'Académie de Marseille, exaltait avec raison les mérites des Académies de Province : « Combien de talents, disait-il, semés indifféremment en tout lieu, périssent faute d'être cultivés ! Les Académies préviennent ces pertes dans les différents départements, dont on leur a, en quelque sorte, confié le soin ; elles mettent en valeur des bienfaits de la nature, dont on n'eût presque retiré aucun fruit. »

Le style est un peu désuet, mais combien l'idée reste juste ! Et si, pour vanter l'excellence de l'Académie phocéenne, l'auteur de la *Pluralité des Monde* y voyait (avant TAINE) un effet du climat et un don du ciel méditerranéen, vraiment, Messieurs, ne pouvons-nous nous attribuer la même louange, et est-il un ciel plus privilégié que le nôtre, mieux capable de nourrir de meilleurs esprits ? Quelle province, autant que la nôtre, mériterait donc de l'amour ?

Languedoc, aux horizons clairs et aux lignes précises, plus divers et plus mesuré que ta sœur ardente la Provence, au milieu de tes garrigues, que les matins légers font roses et que l'ombre des soirs rend violettes, parmi des vignes que les automnes recouvrent de cuivres éclatants, nous avons appris à jouir de la beauté éparse dans les choses, et nous avons senti en nous naître le goût des nobles cadences et des pensées harmonieuses. Pays de la

lumière, tu nous a appris à mettre de la clarté dans nos esprits. Province d'antique culture, nous te devons le sens de l'ordre latin et l'horreur de toutes les anarchies. Puisses-tu produire, dans les générations qui viennent, des fils assez énergiques pour t'affranchir des centralisations qui t'étouffent. Puisses-tu, en tout cas, continuer à susciter, dans des réunions de fidèles, comme celle qui m'accueille ce soir, des hommes qui soient les fils de ta race, que tu auras faits à ta ressemblance, et qui sauront, dans une collaboration amicale et féconde, défendre et perpétuer ton clair génie!

**Réponse de M. Etienne GERVAIS, président de la section des Lettres
à M. Joseph GRASSET**

MONSIEUR,

C'est l'exemple d'autres Sociétés, moins anciennes peut-être que la nôtre, mais pratiquant depuis longtemps déjà le cérémonial des réceptions, c'est cet exemple qui nous impose le protocole d'aujourd'hui. Ce protocole nous défend de vous appeler « Cher Maître ». Avec quelle justesse ce vocable exprimerait-il, pourtant, et les sentiments affectueux de vos nouveaux confrères, et leur admiration pour votre talent d'écrivain et d'orateur, dont nous venons de goûter une nouvelle et saisissante preuve.

Mais, si l'on réfléchit bien, « Monsieur » n'est pas sans parfaitement s'appliquer à l'« honnête homme » dont vous nous parliez en commençant votre discours. C'est à cet « honnête homme » que je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans cette Compagnie.

La mode de nos jours, se reprend à admirer LOUIS XIV et son siècle. Je dis: « se reprend », parce que mon âge, qui commence à être avancé, me permet de sourire un peu devant les jeunes contemporains qui paraissent découvrir le grand Roi et ses ministres, comme les explorateurs britanniques ont, indiscretement mis au jour les ancêtres de Ramsés et de Sésostris. Peut-être cette impression de nouveau qu'ils ressentent devant les splendeurs du XVII^e siècle, vient-elle, en grande partie, de peu intéressantes

transformations, disons, déformations, qui ont signalé le dernier tiers du XIX^e et l'aurore du XX^e. Eh bien! Monsieur, c'est dans nos provinces qu'il faut chercher la tradition ininterrompue d'honneur des grandes époques, et cette perpétuité, ce sont des hommes comme ceux dont vous descendez qui l'ont assurée.

Vous faisiez, tout à l'heure, allusion à l'amitié séculaire qui a uni nos deux familles. Cette amitié, permettez-moi de l'ajouter, s'est fortifiée du fait que, dans l'une comme dans l'autre, on a eu la sagesse, et peut-être la chance de demeurer fidèles au clocher natal. C'est aussi pour cela que nous avons, à l'égard de ceux qui, fouillant dans nos archives, immolent à l'histoire de notre Cité leur temps, leurs yeux et leur science, que nous avons pour ces chercheurs la plus reconnaissante admiration.

Au nombre de ces savants, quelle place enviable est celle que tient Joseph-Pierre GRASSET, votre grand-père, président à notre Cour d'Appel. A deux reprises, il s'assit au fauteuil, où j'ai aujourd'hui l'honneur de le remplacer, et quand il mourut, en 1884, il y avait presque quarante ans que notre Compagnie le comptait au nombre de ses membres. En lisant la très belle « Etude sur le Président GRASSET et ses œuvres », due à l'élégante plume d'un de ses confrères, Eugène LISBONNE, on reste confondu devant l'activité ordonnée qui avait été certainement la règle de sa vie.

Pendant même la durée des hautes magistratures qu'il exerça, il n'avait pas reculé devant la charge que devaient être pour ses épaules des fonctions électives, et on le voit Conseiller municipal de Montpellier, de 1831 à 1870, Conseiller d'arrondissement, puis Conseiller général. Et il conduit parallèlement, avec le même succès et la même vaillance, les tâches si diverses qu'il s'est imposées. Les instants où il aurait droit à une légitime repos, il les consacre à des études littéraires et philosophiques. Il me suffira de citer: *Pline le Jeune et son temps*, *Jean-Jacques Rousseau à Montpellier*, et cette pénétrante étude sur *Madame de Choiseul*, où, comme écrivait François CHARMES dans le *Journal des Débats*: « Il a si délicatement arrangé, nous nous garderons bien de dire drapé, un des plus charmants modèles de femme, et de femme française, que le XVIII^e siècle ait produits. »

Si je parais m'attarder à faire revivre les mérites de votre

grand-père, c'est, croyez-le, Monsieur, à dessein que je le fais; je vous sais extrêmement modeste, et j'aime mieux, pour ne pas blesser votre modestie, faire retracer votre image par le miroir de la vie de votre aïeul.

Elevé par un père que vous avez le bonheur de posséder encore, et qui honora notre magistrature, c'est vers les nobles occupations du barreau que vous avez orienté vos efforts. Vos premières passes d'armes y furent couronnées de tels succès, que votre choix de carrière se trouva définitivement fixé. Mais, en dépit du labeur écrasant de l'étude des dossiers et des plaidoiries à la barre, vous n'avez jamais abandonné ce culte des lettres et des beaux-arts, qui vous était si cher.

Peut-on le délaisser, ce culte, dans une ville comme la nôtre? Tout à l'heure, avec des termes qui paraissent autant de touches d'un pinceau magistral, vous faisiez éclater à nos yeux l'harmonieuse splendeur de nos horizons. Mais notre Cité elle-même n'est-elle pas un joyau dont on ne se lasse jamais? Depuis le porche vénérable de sa Cathédrale, la majesté gracieuse de son Peyrou, les beautés quelquefois un peu cachées de ses vieux hôtels, qui font, coquettement, naître la joie de la découverte, depuis les inestimables richesses de son Musée, les trésors de ses Bibliothèques, jusqu'au pittoresque entrelacement de ses anciennes rues, Montpellier n'apparaît-il pas comme un de ces êtres qu'on doit aimer d'un amour toujours grandissant? Et cette fidèle prédilection de notre berceau n'est-elle pas, en même temps, celle des œuvres de l'esprit dont il est, depuis des siècles, le sanctuaire?

Ce sanctuaire, vous avez su l'honorer par quelques publications, de quelle portée morale, de quelle clairvoyance historique, de quel style élégant et pur. Je ne citerai que la curieuse et suggestive biographie d'*Un Montpelliérain oublié: Jean Albisson*, et cet émouvant récit d'un voyage à Smyrne et Constantinople, dont notre Académie eut, il y a deux ans, la primeur. On y rencontre des vues sur l'avenir de l'Islam, qui semblent être, à l'heure actuelle, de véritables prophéties. Malgré cette sagesse, vous avez, Monsieur, le bonheur d'être jeune. Certainement, en dépit de ce que vous appelez si bien la mélancolique grandeur de votre rôle d'avocat, dont les plus belles « oraisons » s'évanouissent sitôt prononcées, vous trouverez le temps de compléter cette couronne

d'écrits qui nous montre ses premières perles si pleines de promesses.

Aussi, l'Académie est-elle fière de vous accueillir dans son sein. A cette fierté, permettez-moi de l'ajouter, s'associe un sentiment d'admiration pour la famille à laquelle vous appartenez. Je rappelais, il y a quelques instants, votre aïeul; mais n'est-il pas sur toutes nos bouches, le nom du Professeur GRASSET, ce grand Médecin qui fit resplendir, dans le monde entier, la gloire de notre Vieille Ecole? Je ne parlerai ni de son fils, le fin romancier, qui siège au nombre de vos nouveaux confrères, ni de son neveu, qui, s'il a quitté la petite patrie, ne travaille pas moins à la renommée littéraire de la grande. Leur modestie s'accommoderait mal de mes compliments. Tous, vous avez servi, noblement et laborieusement, notre Pays. Puissiez-vous, Monsieur, continuer de le faire de longues années, pour l'honneur et la joie de notre Compagnie.

Discours de réception de M. Camille GRANIER

à la séance du 29 Avril 1924

J'en suis réduit à conjecturer comment le général DEVILLE, né dans l'île de Ré, si je ne me trompe, est devenu des vôtres pour trop peu de temps.

On pourrait croire que c'est en vertu de vieux usages qui ont fait adopter par Montpellier les commandants supérieurs de notre région.

Ainsi, le général FRÉGEVILLE, Commandant la 9^e division d'infanterie, représenta notre département au Conseil des Cinq Cents. Son rôle, au 18 Brumaire, est relaté dans l'histoire.

Il n'a, dit-on, dépendu que de mon prédécesseur de recevoir un mandat analogue.

Ce serait donc le lendemain de la victoire de Montdidier, où le Général poursuivit la 18^e armée allemande de Bertheaucourt à Fresnoy, qu'il fut appelé au commandement du XVI^e Corps, alors dans l'Aisne, mais qu'importe qu'il l'ait d'abord rejoint sur la Vesle ou sur les bords du Lez.